

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Comme vous, nous avons appris la décision du Gouvernement wallon par voie de presse.

L'évolution de la situation provinciale nous préoccupe et c'est normal! Les annonces faites par le Gouvernement wallon hier, relayées par les médias ne sont pas de nature à nous rassurer. Nous comprenons toutes les questions légitimes que vous vous posez mais, à cette heure, nous n'avons pas toutes les réponses à vous apporter.

Hier, le Gouvernement a approuvé une note d'orientation qui amorce la suppression de l'échelon politique des provinces pour le remplacer par des structures supracommunales, envisage la répartition de certaines compétences entre différents niveaux.

« D'ici au 1^{er} mai 2026, les provinces auront à déterminer ce qu'elles jugent prioritaire d'exercer à l'échelle provinciale et celles qu'elles ne jugent pas prioritaire d'exercer à cet échelon ».

Le gouvernement souhaite que le financement des zones de secours se poursuive et s'intensifie.

Différentes concertations doivent être organisées avant la concrétisation de ce projet.

La majorité spéciale est nécessaire pour supprimer l'échelon politique provincial : actuellement la majorité du gouvernement wallon ne l'atteint pas. **La note précise que les transferts de compétences doivent s'effectuer sans impact négatif pour le personnel.**

Cette accélération du processus nous fait à tous l'effet d'une douche froide même si personne n'ignorait les intentions du Gouvernement wallon inscrites dans la Déclaration de Politique régionale.

Malgré l'incertitude dans laquelle ces informations nous plongent, nous choisissons de laisser briller la lumière plus fort que l'obscurité.

Depuis de longues années, les Provinces sont critiquées et, malgré nos efforts, volontairement méconnues. Pourtant, peu d'institutions publiques se sont autant remises en question que la nôtre et font preuve de résilience comme nous le faisons au quotidien. Notre Province se compose de femmes et d'hommes qui croient à leur travail et à sa plus-value. Le processus dans lequel nous nous sommes inscrits via le plan *Agir pour l'Avenir* a justement pour but de se repenser pour envisager l'avenir sereinement.

Les services que nous offrons sont de qualité et ont un sens pour les Hainuyers.

Nous pouvons être fiers de ce que nous faisons : des prix décrochés par notre enseignement provincial; de la politique menée en matière de prévention de la santé ; de la lutte contre les inondations pour protéger ce qu'on a de plus cher; de l'accompagnement mis en place pour accueillir les personnes en situation de handicap ; de l'offre culturelle proposée dans et hors de nos musées ; de la promotion de nos producteurs locaux, ...

La liste des services que nous rendons aux citoyens, aux communes, aux associations est très longue : soyons fiers de ce que nous sommes et de ce que nous accomplissons au quotidien!

Pour nous, l'essentiel, c'est vous !

Les orientations futures annoncées en cette veille de fêtes par le Gouvernement wallon ne doivent pas nous détourner des chantiers que nous avons engagés. C'est grâce aux efforts et à la rigueur de l'administration que notre Institution se réforme. Elle ne le doit à personne d'autre.

Vous le savez, profondément attaché aux valeurs du service public, le Collège provincial a fixé **la préservation de l'emploi provincial comme priorité**. Eviter les licenciements, c'est aussi actuellement **assumer le non-remplacement** du personnel provincial, sauf pour respecter certaines normes d'encadrement indispensables à nos missions sociales et éducatives. Nous mesurons les difficultés que cela peut poser au quotidien. **Nous gardons un besoin criant de tous nos collaborateurs et aucune mobilité externe ne sera envisagée tant que ces besoins internes ne seront pas rencontrés.**

La cellule de réaffectation interne s'efforce d'orienter au mieux les agents concernés par les transferts ou arrêts d'activités vers d'autres services en attente de renfort : voyons-y l'opportunité de s'épanouir dans de nouvelles missions.

Des décisions ont été prises pour assumer les conséquences de la réforme wallonne des APE frappant les Provinces. Une vague de nominations sera lancée pour stabiliser nos services et assurer à terme un gain budgétaire.

Face aux déclarations en ordre dispersé, n'oublions donc pas que **seules les informations émanant de nos outils officiels de communication sont à prendre en considération.**

Demain ? Nous espérons le construire ensemble, nous espérons aussi qu'un dialogue serein pourra avoir lieu: cette période difficile, nous la percevons comme une nouvelle occasion de montrer notre volonté de rendre le meilleur service au public, d'exprimer notre motivation. Parce que nous savons que les services que nous rendons sont pertinents et efficaces, parce que nous savons que nos actions sont essentielles.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre professionnalisme.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes. Vous avez pleinement mérité de profiter de ces moments précieux.

Le Président du Collège, Eric Massin,

Les Députés provinciaux, Aurore Goossens, Pascal Lafosse, David Lavaux

Le Directeur général provincial, Sylvain Uystpruyst